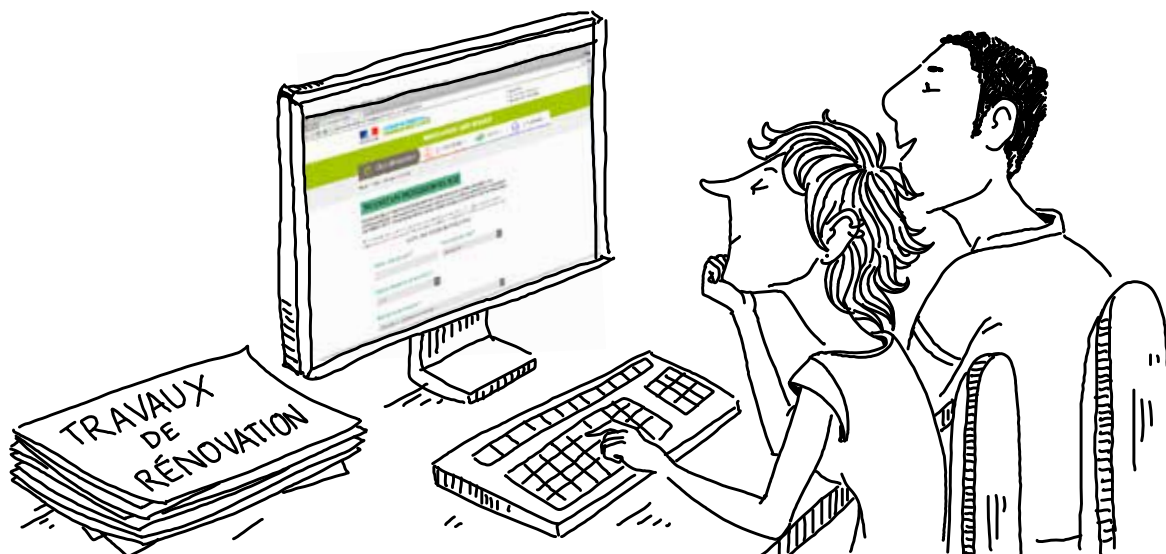


RÉNOVATION

Quelles qualifications et certifications RGE pour quels travaux ?

Mise à jour le 1^{er} août 2015



Près de 40 000 professionnels qualifiés RGE en métropole

Les propriétaires, locataires, occupants à titre gratuit et bailleurs peuvent bénéficier d'aides financières pour rénover énergétiquement leur logement, à **condition de recourir à un professionnel RGE** :

- depuis le 1^{er} janvier 2015 pour bénéficier du **crédit d'impôt pour la transition énergétique** (CITE) ;
- depuis le 1^{er} septembre 2014 pour obtenir un **éco-prêt à taux zéro**. Pour certaines actions complémentaires (qui ne peuvent pas constituer une action du bouquet de travaux), le recours à un professionnel RGE n'est pas obligatoire. Il est cependant **conseillé** ;
- à compter du 1^{er} juillet 2015 pour bénéficier des **aides des fournisseurs d'énergie** dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie.

Les tableaux de cette fiche présentent, par équipements, par matériaux et par catégories de travaux, les indications nécessaires pour sélectionner les professionnels RGE.



Sélectionner un professionnel RGE en fonction des travaux à réaliser

Voici la marche à suivre pour trouver et choisir un professionnel RGE.

Définir les travaux

Afin de déterminer les travaux efficaces pour l'amélioration énergétique de leur logement et se renseigner sur le financement de leur projet, les particuliers peuvent se faire accompagner gratuitement par les **conseillers d'un Point rénovation info service**.



Vérifier les conditions exigées de recours à un professionnel RGE pour obtenir une aide financière

Les **tableaux 1 (page 4) et 2 (page 5)** indiquent les catégories de travaux pour lesquels le **recours à un professionnel RGE est obligatoire** afin de bénéficier du crédit d'impôt pour la transition énergétique ou de l'éco-prêt à taux zéro.

Ces tableaux signalent également les travaux pour lesquels ce recours n'est pas obligatoire mais conseillé.

Trouver la qualification RGE correspondante

Les professionnels qualifiés RGE obtiennent ce signe de qualité pour une ou plusieurs catégorie(s) de travaux. Un professionnel qualifié RGE pour installer une pompe à chaleur ne le sera pas forcément pour installer une chaudière à condensation.

Le **tableau 3 (page 7)** rassemble les **certifications et qualifications RGE, par catégorie de travaux, exigées pour recevoir des aides financières**.

S'il n'existe pas d'obligation de recours à un professionnel RGE pour obtenir une aide, il est **fortement conseillé** de confier les travaux à un professionnel qualifié RGE (**tableau 4, page 9**).

Trouver un professionnel RGE

Les professionnels RGE sont référencés dans un annuaire, consultable sur : www.renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

POUR ALLER PLUS LOIN

Guides de l'ADEME

« Choisir un professionnel pour ses travaux »

« Aides financières 2015 »

Sur internet

www.ademe.fr/financer-renovation-habitat

Un exemple

Après avoir consulté un Point rénovation info service, un particulier décide d'**isoler sa toiture**, d'**améliorer sa ventilation** et de **changer son système de chauffage**.

Il peut bénéficier du **crédit d'impôt pour la transition énergétique** et de l'**éco-prêt à taux zéro**, ainsi que d'une **aide liée aux certificats d'économie d'énergie**.

Il vérifie dans les tableaux 1 et 2 (pages suivantes) pour quels travaux le recours à un professionnel RGE est **obligatoire** afin d'obtenir une aide financière.

Travaux	Recours obligatoire à un professionnel RGE		
	Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)	Éco-prêt à taux zéro	Aides liées au dispositif des certificats d'économie d'énergie
Chaudière à condensation	OUI	OUI	OUI
Isolation du toit	OUI	OUI	OUI
Ventilation	NON	NON	NON

Puis il trouve dans les tableaux 3 et 4 (pages suivantes) les qualifications et certifications disponibles pour ces travaux :

Catégories de travaux	Signes de qualité					
Chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul	Qualibat					
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés »					
	• 5111	• 5311	• 5363	• 5512	• 5543	
	• 5112	• 5312	• 5412	• 5513	• 5544	
	• 5113	• 5313	• 5413	• 5532	• 5554	
	• 5114	• 5361	• 5414	• 5533	• 5561	
	• 5121	• 5362	• 5511	• 5542	• 5562	
	• 8611 « ECO Artisan® » E.C (plombier, chauffagiste)			• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique® » E.C (chauffage, ventilation, climatisation, eau chaude sanitaire)		
Isolation du toit	Qualibat					
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés »					
	• 2301	• 2343	• 3111	• 3163	• 3233	• 7123
	• 2302	• 2344	• 3113	• 3172	• 3234	• 7141
	• 2303	• 2351	• 3121	• 3173	• 3271	• 7142
	• 2311	• 2352	• 3122	• 3181	• 3272	• 7143
	• 2312	• 2361	• 3123	• 3183	• 3281	• 7212
	• 2313	• 2362	• 3131	• 3211	• 4111	• 7213
	• 2314	• 2363	• 3132	• 3212	• 4112	• 9112
	• 2321	• 2371	• 3142	• 3213	• 4113	• 9113
	• 2322	• 2372	• 3143	• 3214	• 4131	• 9161
	• 2332	• 2381	• 3152	• 3221	• 4132	
	• 2333	• 2382	• 3153	• 3222	• 4133	
• 2342	• 3101	• 3162	• 3223	• 7122		
	• 8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan® » E.C (charpentier, couvreur, plâtrier/ plaquiste, agenceurs)			• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique® » E.C (isolation des toitures dont toitures terrasses et des planchers hauts)		
Installation d'un équipement de ventilation (catégorie « ventilation »)	Qualibat					
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés »					
	• 5311	• 5313	• 5312	• 5431	• 5432	• 5433
	• 8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan® » E.C (plombier, chauffagiste, électricien)			• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique® » E.C (chauffage, ventilation, climatisation, eau chaude sanitaire, éclairage)		
Qualifelec						
Avec la mention « Économies d'énergie »						
• 40 Installations électriques - E1 - E3 - E2 - EC			• 41 CVC - VMI - VM2			

Matériaux et équipements éligibles	Catégories de travaux pour identifier un professionnel RGE
Calorifugeage d'une installation de production ou de distribution de chaleur ou d'eau chaude sanitaire	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
Équipements de raccordement à un réseau de chaleur	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
Équipements de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne, hydraulique ou de biomasse, à l'exception des panneaux photovoltaïques	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
Diagnostic de performance énergétique réalisé hors obligation réglementaire	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
Borne de recharge de véhicules électriques	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE

Tableau 2 - Travaux éligibles à l'éco-prêt à taux zéro

(Les actions complémentaires au bouquet de travaux sont indiquées en italique)

Travaux	Catégories de travaux pour identifier un professionnel RGE
1. Isolation des combles perdus	
plancher de combles perdus	isolation du toit
rampant de toiture et plafond de combles aménagés	isolation du toit
toiture terrasse	isolation du toit
2. Isolation des murs donnant sur l'extérieur	
isolation par l'intérieur ou par l'extérieur	isolation des murs et planchers bas
<i>isolation des planchers bas sur sous-sol, vide sanitaire ou passage ouvert</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
3. Remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres et portes donnant sur l'extérieur	
fenêtre ou porte-fenêtre	fenêtres, volets, portes extérieures
fenêtre en toiture	fenêtres, volets, portes extérieures
seconde fenêtre devant une fenêtre existante	fenêtres, volets, portes extérieures
vitrage à faible émissivité	fenêtres, volets, portes extérieures
<i>porte donnant sur l'extérieur</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>volet isolant</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE

Travaux	Catégories de travaux pour identifier un professionnel RGE
4. Installation ou remplacement d'un système de chauffage ou d'une production d'eau chaude sanitaire	
chaudière à condensation	chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul
chaudière micro-cogénération gaz	chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul
pompe à chaleur air/eau	pompe à chaleur
pompe à chaleur géothermique à capteur fluide frigorigène (eau glycolée/eau ou eau/eau)	pompe à chaleur
pose de l'échangeur de chaleur souterrain des pompes à chaleur géothermiques	forage géothermique
équipements de raccordement à un réseau de chaleur	chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul, pompe à chaleur ou forage géothermique
<i>calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>appareil de régulation et de programmation du chauffage</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>équipement d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>travaux éventuellement associés (installation d'un système de ventilation associé à l'installation ou au remplacement d'un système de chauffage ou d'une production d'eau chaude sanitaire)</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
5. Installation d'un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable	
chaudière bois	chauffage et/ou eau chaude au bois
poêle à bois, foyer fermé, insert de cheminée intérieure ou cuisinière	chauffage et/ou eau chaude au bois
<i>calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>appareil de régulation et de programmation du chauffage</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>équipement d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
6. Installation d'une production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable	
capteurs solaires	chauffage et/ou eau chaude solaire
pompe à chaleur dédiée à la production d'eau chaude sanitaire	pompe à chaleur
<i>calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>appareil de régulation et de programmation du chauffage</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE
<i>équipement d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire</i>	pas d'obligation de recours à un professionnel RGE

Liste des qualifications et certifications RGE par catégories de travaux

Tableau 3 - Qualifications et certifications RGE exigées pour obtenir des aides à la rénovation énergétique

Catégories de travaux	Signes de qualité					
Chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul	Qualibat					
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés »					
	• 5111	• 5311	• 5363	• 5512	• 5543	
Fenêtres, volets, portes extérieures <i>Matériaux d'isolation thermique des parois vitrées, de volets isolants et de portes d'entrée donnant sur l'extérieur</i>	Qualibat					
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés »					
	• 2301	• 2351	• 3131	• 3512	• 3721	• 4522
Isolation des murs et planchers bas <i>Matériaux d'isolation thermique des parois opaques pour ce qui concerne les murs en façade ou en pignon et les planchers bas</i>	Qualibat					
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés »					
	• 2111	• 2311	• 2381	• 3183	• 4132	• 6422

Catégories de travaux	Signes de qualité
Isolation du toit <i>Matériaux d'isolation thermique des parois opaques pour ce qui concerne les toitures-terrasses, les planchers de combles perdus, les rampants de toiture et les plafonds de combles</i>	Qualibat
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés »
	• 2301 • 2343 • 3111 • 3163 • 3233 • 7123
	• 2302 • 2344 • 3113 • 3172 • 3234 • 7141
	• 2303 • 2351 • 3121 • 3173 • 3271 • 7142
	• 2311 • 2352 • 3122 • 3181 • 3272 • 7143
	• 2312 • 2361 • 3123 • 3183 • 3281 • 7212
	• 2313 • 2362 • 3131 • 3211 • 4111 • 7213
	• 2314 • 2363 • 3132 • 3212 • 4112 • 9112
	• 2321 • 2371 • 3142 • 3213 • 4113 • 9113
• 2322 • 2372 • 3143 • 3214 • 4131 • 9161	
• 2332 • 2381 • 3152 • 3221 • 4132	
• 2333 • 2382 • 3153 • 3222 • 4133	
• 2342 • 3101 • 3162 • 3223 • 7122	
• 8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan® » E.C (charpentier, couvreur, plâtrier/ plaquiste, agenceurs)	• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique® » E.C (isolation des toitures dont toitures terrasses et des planchers hauts)
Chauffage et / ou eau chaude solaire <i>Équipements de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire et dotés de capteurs solaires</i>	Qualibat
	• 8211 • 8212 • 8213 • 8214
	• 8621 associé à une des qualifications listées dans ce domaine de travaux
	Qualit'ENR
	• QUALISOL COMBI • QUALISOL CESI • QUALISOL COLLECTIF
Chauffage et/ou eau chaude au bois <i>Équipements de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant au bois ou autres biomasses</i>	Qualibat
	• 8411 • 8412 • 8413
	• 8621 associé à une des qualifications listées dans ce domaine de travaux
	Qualit'ENR
	• QUALIBOIS AIR • QUALIBOIS EAU
Pompe à chaleur	Qualibat
	• 8311 • 8312 • 8313 • 8321
	• 8621 associé à une des qualifications listées dans ce domaine de travaux
	Qualit'ENR
	• QUALIPAC chauffage et eau chaude sanitaire • QUALIPAC chauffe-eau thermodynamique
	Qualifelec
	Avec la mention « Économies d'énergie »
• 41 CVC PACC 1 • 41 CVC PACC 2 • 41 CVC PACC 3	
Forage géothermique <i>Échangeur de chaleur souterrain des pompes à chaleur géothermiques, à l'exception des capteurs horizontaux</i>	Qualit'ENR
	• QUALIFORAGE SONDE • QUALIFORAGE NAPPE
Offre globale de rénovation valable pour les catégories de travaux : - chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul - fenêtres, volets, portes extérieures - isolation des murs et planchers bas - isolation du toit - chauffage et / ou eau chaude solaire - chauffage et / ou eau chaude au bois - pompe à chaleur	CÉQUAMI
	• NF maison rénovée • NF maison rénovée HQE
	CERTIBAT
	• Offre globale de rénovation énergétique
	Qualibat
	• 8632 avec responsable technique ayant suivi avec succès une formation correspondant au domaine de travaux

Tableau 4 - Qualifications et certifications RGE conseillées pour vos travaux de rénovation

Travaux	Signes de qualité
Installation d'un équipement de production d'énergie utilisant l'énergie solaire photovoltaïque (catégorie « panneaux photovoltaïques »)	Qualibat
	• 8111 • 8112 • 8113 • 8121 • 8122 • 8123 • 8133
	• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique® » E.C (ENR) associé à une des qualifications listées dans ce domaine de travaux
	Qualifelec
	Avec la mention « Solaire photovoltaïque »
	• 40 SPV Installations électriques - E1 - E3 - E2 - EC
Installation d'un système de chauffage ou de production d'ECS électrique hors énergies renouvelables d'éclairage ou installation d'un équipement de régulation du chauffage (catégorie « équipements électriques hors ENR : chauffage, eau chaude, éclairage »)	Qualibat
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés »
	• 5111 • 5114 • 5312 • 5352 • 5362 • 5413 • 5422 • 5112 • 5121 • 5313 • 5353 • 5363 • 5414 • 5423 • 5113 • 5311 • 5342 • 5361 • 5412 • 5421
	• 8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan® » E.C (plombier, chauffagiste, électricien)
	• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique® » E.C (chauffage, ventilation, climatisation, eau chaude sanitaire, éclairage)
	Qualifelec
Avec la mention « Économies d'énergie »	
• 40 Installations électriques - E1 - E3 - E2 - EC	
• 41 CVC - CHI - CH2	
• 62 Bâtiment communicant - BGM - BGT - BGE	
Installation d'un équipement de ventilation (catégorie « ventilation »)	Qualibat
	Avec la mention « Efficacité énergétique Travaux isolés »
	• 5311 • 5313 • 5312 • 5431 • 5432 • 5433
	• 8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan® » E.C (plombier, chauffagiste, électricien)
	• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique® » E.C (chauffage, ventilation, climatisation, eau chaude sanitaire, éclairage)
	Qualifelec
Avec la mention « Économies d'énergie »	
• 40 Installations électriques - E1 - E3 - E2 - EC	
• 41 CVC - VMI - VM2	

L'ADEME

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr

